

Bretagne 1

Titre du projet pilote : TEPS

**Inscrire la triade enfant-parent-soignant dans les décisions du parcours de santé,
un impact sur la pratique ?**

Structure porteuse : Association Armor Santé

Le réseau de santé arc.en.ciel, intervient auprès d'enfants, présentant des Troubles des Apprentissages (TA). Il propose un accompagnement coordonné à l'enfant et sa famille en lien avec les professionnels concernés. Il assure l'interface entre les acteurs qui gravitent autour de l'enfant dans l'objectif d'un parcours global, cohérent et concerté. Il a pour mission de faciliter le dépistage, l'orientation, l'accès aux soins, la coordination et la subsidiarité du parcours de santé, la formation des familles et des professionnels.

Cette étude vise chaque membre de la Triade Enfant-Parent-Soignant (TEPS).

Dans un premier temps l'expérimentation se déroulera sur le territoire de santé N°7 du découpage sanitaire Breton. Le déploiement sur les autres territoires bretons est visé à moyen terme.

Engagés dans la lutte contre les inégalités de santé, nos objectifs principaux vont s'articuler autour des trois axes de l'étude :

- Donner à l'enfant un espace d'expression, d'interrogation et d'élaboration de connaissance par rapport à sa propre santé.
- Développer chez les parents le sentiment d'avoir des compétences pour interagir avec leur enfant et les communautés d'acteurs.
- Induire l'intérêt du changement de regard et de posture des soignants pour mieux intégrer les principes d'accompagnement.

Le projet TEPS repose sur une double hypothèse. La première est celle du développement réflexif des professionnels dès lors que l'enfant et les parents contribuent au dispositif d'analyse de l'activité. La seconde est celle de l'augmentation du niveau d'auto-efficacité de chaque membre des triades suite aux entretiens de co-régulation. Auprès du groupe test, en situation d'accompagnement ou d'éducation thérapeutique, la modalité expérimentale consiste à introduire des entretiens de co-régulation. Ils consistent à analyser d'abord les activités de chaque membre de la triade, puis, lors de l'entretien de co-régulation proprement dit, à restituer et à discuter ces analyses par la triade. Le résultat de cette analyse alimentera le travail de co-construction de programmes d'ETP et impactera la motivation des acteurs à s'inscrire dans de nouvelles pratiques thérapeutiques en complément ou en substitution de la relation thérapeutique duelle et asymétrique soignant-soigné.

La méthodologie obéit à un plan quasi expérimental avec une construction dite « raisonnée » de l'échantillon. Le dispositif est de type « pré test – post test » avec groupe témoin et mesure de l'auto-efficacité auprès des professionnels. Le traitement des données sera quantitatif et qualitatif selon le type de matériels. La mobilisation des acteurs à la construction de programmes d'ETP, à la formation pour les mettre en œuvre et leur implication ainsi que la mobilisation des familles pour s'inscrire dans cette démarche constitueront de premiers indicateurs d'intérêt de la démarche. L'analyse des entretiens avec les familles et de questionnaires d'impact à distance apporteront une évaluation complémentaire permettant de réajuster les contenus du programme.